

# carac

## mag

P. 10  
**IDÉES**

“ACCOMPAGNER  
LES PERSONNES  
HANDICAPÉES  
VERS L'AUTONOMIE”

P. 12

**EXPERTISE**

SE PRÉMUNIR CONTRE  
LA PERTE D'AUTONOMIE  
AVEC CARAC ÉPARGNE  
PLÉNITUDE

P. 14

**INSPIRATION**

LE CENTENAIRE DE  
L'ARMISTICE 2018

P. 6

**DÉCOUVERTE**


**VIVRE À LA  
CAMPAGNE,  
LE NOUVEL  
ELDORADO ?**

  
carac  
Votre épargne le mérite

## ATTRIBUTION DE LA CARTE DU COMBATTANT ET DROIT À LA RETRAITE DU COMBATTANT AUX MILITAIRES EN ALGÉRIE APRÈS 1962

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les militaires présents en Algérie entre le 3 juillet 1962 et le 1<sup>er</sup> juillet 1964, peuvent obtenir la carte du combattant au titre AFN, s'ils totalisent une durée de service pendant cette période d'au moins 120 jours ou 4 mois (arrêté du 12 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 12 janvier 1994).

Pour cela, il leur suffit de déposer leur demande à l'aide de l'imprimé Cerfa n° 15924\*01 simultanément à celle effectuée pour la retraite du combattant, qui est aussi un des avantages attachés à la possession de la carte du combattant.

 LE SERVICE ONACVG COMPÉTENT EST CELUI DE VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE. RETROUVEZ-LE SUR [WWW.ONAC-VG.FR](http://WWW.ONAC-VG.FR)



### PARTENAIRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Par arrêté du *Journal officiel* depuis le 15 novembre 2018, paru au JO du 22 novembre 2018, la Carac s'est vu attribuer la qualité de partenaire de la défense nationale. Le logo ci-dessus sera présent sur toutes nos documentations Retraite Mutualiste du Combattant.

### PLAFOND DE RENTE MAJORÉE

1806,25 euros c'est le nouveau plafond de la Retraite Mutualiste du Combattant pour 2019.

La valeur du point d'indice de pension militaire d'invalidité a été portée à 14,45 euros rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2017 par l'arrêté du 5 novembre 2018.



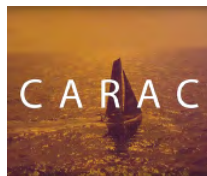
## TOP 3 DES RÉSEAUX SOCIAUX



### 1. VOILE

Le message de bord de Louis Duc durant la Route du Rhum - Destination Guadeloupe relayant la casse de l'axe d'étai a atteint 22 440 personnes.

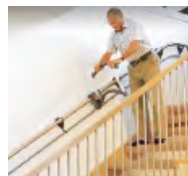
 [CARAC.VOILE](https://www.facebook.com/CARAC.VOILE)



### 2. HORIZON

La vidéo « retour en images » de la première semaine de course de la Route du Rhum - Destination Guadeloupe a totalisé 8 444 vues.

 [CARAC.VOILE](https://www.facebook.com/CARAC.VOILE)



### 3. INNOVATION

Issu de la rubrique #VendrediInnovation, le statut qui présentait un dispositif ingénieux aidant les personnes en manque d'autonomie à monter les escaliers a touché 7051 personnes.

 [CARAC.EPARGNE](https://www.facebook.com/CARAC.EPARGNE)

**SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX OU PAR COURRIER, VOUS ÊTES NOMBREUX À PARTAGER VOS IDÉES ET VOS RÉACTIONS. CONTINUEZ!**

### DES IDÉES DE SUJETS?

ÉCRIVEZ-NOUS À [MAGAZINE@CARAC.FR](mailto:MAGAZINE@CARAC.FR)

**carac**mag

**N° 212, JANVIER-FÉVRIER 2019**  
« Explorer-savoir-s'engager »

Trimestriel d'information édité par la mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance Carac. Immatriculation au registre national des mutuelles : 775 691 165.

**Siège social** 159, avenue Achille Peretti, CS40091, 92577 Neuilly-sur-Seine Cedex. **Directeur de publication** Claude Tarall.

**Rédaction et administration** 159, avenue Achille Peretti, CS40091, 92577 Neuilly-sur-Seine Cedex. Tél. : 01 55 61 55 61.

**Commission paritaire** 0722 M 06102. **ISSN** 1770-426X

**Dépôt légal** 1<sup>er</sup> trimestre 2019

**Abonnement** 2,05 €/an. **Prix au numéro** : 0,51 €.

**Conception et réalisation**

**CITIZENPRESS**

**Illustration de une** Séverine Assous **Impression** Vincent Imprimeries, 32, avenue Thérèse Voisin, CS 64229, 37042 Tours Cedex 1.



Ce magazine est imprimé sur du papier Steinbeis Charisma 100 % recyclé, certifié Blue Angel et Ecolabel européen.

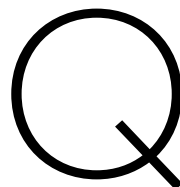


RETROUVEZ-NOUS SUR [CARAC.FR](http://CARAC.FR) |  [CARAC.EPARGNE](https://www.facebook.com/CARAC.EPARGNE) |  [@CARAC\\_EPARGNE](https://twitter.com/CARAC_EPARGNE)

ÉDITO



# UN NOUVEAU SIÈGE À L'IMAGE DE NOTRE MUTUELLE



Quitter le tumulte des villes pour vivre plus près de la nature : de nombreux Français en rêvent et beaucoup l'ont déjà fait!

Comme vous le découvrirez dans votre magazine, ce phénomène est pourtant plus complexe qu'il n'y paraît. Nombre de « néoruraux » désertent les métropoles non par choix, mais par nécessité.

Le développement des technologies nomades facilite ces départs, en particulier pour ceux dont l'activité est compatible avec le télétravail. Mais ce qui est aujourd'hui possible – et parfois souhaitable – ne saurait être universel. Une entreprise, c'est aussi un lieu de travail partagé où les talents se rencontrent, échangent, communiquent, bref, travaillent ensemble. C'est cette philosophie qui a guidé la Carac dans le choix de son nouveau siège social<sup>1</sup>. En déménageant dans un bâtiment plus moderne, la mutuelle n'a pas seulement réalisé un bon investissement patrimonial. Plus fonctionnel et plus confortable pour ses salariés, le nouveau siège offre un environnement propice à la transversalité et aux échanges entre nos activités. Les difficultés rencontrées dans la gestion quotidienne naissent souvent d'un manque de communication. En favorisant la fluidité et le travail collaboratif, en rapprochant opérationnels et élus, ce nouveau siège social représente un levier pour améliorer notre performance globale. Un lieu à l'image de notre mutuelle : une entreprise profondément humaine, attachée au service qu'elle doit à ses adhérents. Bonne lecture à tous!

CLAUDE TARALL,  
PRÉSIDENT DE LA CARAC

1. Voir aussi Carac Mag n°211, octobre-novembre 2018

## SOMMAIRE

### 4 TENDANCES

**L'électrique revient moins cher que l'essence ou le diesel**

### 6 DÉCOUVERTE

**Vivre à la campagne, le nouvel eldorado ?**

### 10 IDÉES

**“Accompagner les personnes handicapées vers l'autonomie”**

### 11 DÉCRYPTAGE

**Fondation d'entreprise Carac : obtenir une subvention, mode d'emploi**

### 12 EXPERTISE

**Se prémunir contre la perte d'autonomie, avec Carac Épargne Plénitude**

### 13 REPÈRES

**Les bénévoles, plus nombreux, donnent davantage de leur temps**

### 14 INSPIRATION

**Entre passé et présent, une passerelle à construire par les jeunes**

### 16 EXPÉRIENCE

**Yves Daniel, premier vice-président de l'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France**

## LE BAROMÈTRE



EN HAUSSE!

**Les prix de l'immobilier en Île-de-France**

Selon plusieurs études, les prix de l'immobilier devraient poursuivre leur hausse à Paris, en 2019, consolidant la position de notre capitale comme 3<sup>e</sup> grande ville la plus chère du monde.



EN BAISSÉ...

**L'occupation des logements**

Selon une étude de l'Insee, environ 8 % des logements français sont vacants. Cette proportion ne cesse d'augmenter (+ 1,5 % par an). Les villes moyennes sont les plus touchées par ce phénomène.

## LE CHIFFRE

13  
départements

vont tester le déploiement du service national universel dès juin 2019.

## LA CITATION

“Les grandes décisions en matière de bioéthique ne doivent pas être prises par les seuls sachants”

**Jean-François Delfraissy**, président du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), à propos de consultations citoyennes sur les sujets de la bioéthique.



AUTOMOBILE

**L'ÉLECTRIQUE REVIENT MOINS CHER QUE L'ESSENCE OU LE DIESEL**

**Voiture essence, diesel, hybride ou 100 % électrique ? Quel modèle choisir ? À l'heure où les prix des carburants s'envolent, de nombreux Français se posent la question. Avec une préoccupation majeure : choisir le véhicule qui engendrera, à terme, le moins de frais possible.**

En octobre dernier, une étude publiée par UFC-Que Choisir leur a apporté une réponse. Si l'on prend en compte l'assurance, le carburant, le financement et l'entretien « le coût total d'un véhicule électrique<sup>1</sup> est plus faible que celui d'un diesel (3 %) ou d'une essence (5 %) dès quatre ans de possession », constate l'association de consommateurs. La prime à l'achat (6 000 euros en 2018) et le prix de l'énergie (188 euros par an pour l'électrique contre 1181 euros pour un diesel et 1461 euros pour une essence) expliquent ce résultat. L'acquisition d'un véhicule électrique serait, en outre, encore plus avantageuse pour les automobilistes des zones rurales qui parcourent, en moyenne, davantage de kilomètres que les citadins.

1. Données calculées pour une berline moyenne (type Renault Mégane, Peugeot 308, etc.).



SANTÉ

**CONTRE LE CANCER, MANGEZ BIO!**

Et si manger bio permettait de prévenir le cancer ? C'est ce qu'avance une équipe de chercheurs Français<sup>1</sup>. Pendant sept ans, ils ont suivi les habitudes alimentaires de 69 000 personnes. Ils ont constaté qu'en moyenne le risque de cancer diminuait de 25 % chez les consommateurs « réguliers » d'aliments bio. Prudents, les chercheurs souhaitent mener d'autres travaux pour confirmer ce lien de cause à effet.

1. Équipe composée de chercheurs de l'Inra, l'Inserm, l'Université Paris 13 et du Cnam.



## MOYENS DE PAIEMENT

## PAYER GRÂCE À SON EMPREINTE DIGITALE

Depuis quelques mois, les salariés de la Société Générale testent un nouveau mode de paiement : une carte bancaire équipée d'un lecteur d'empreinte digitale pour sécuriser les transactions sans contact. L'enjeu ? Prévenir le risque d'utilisation frauduleuse en cas de vol ou de perte de la carte et, à terme, supprimer les montants plafonds du sans contact. Aucune date de mise à disposition du grand public n'est prévue pour l'instant.

## PERTE D'AUTONOMIE

## FAUT-IL CRÉER UNE ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE ?

Pour financer la perte d'autonomie liée à l'âge, Thierry Beaudet, président de la Mutualité française, propose de mener une réflexion sur la mise en place d'une assurance dépendance complémentaire. « Aujourd'hui, [...] près de 30 milliards d'euros sont consacrés à la perte d'autonomie, dont 24 milliards

proviennent des finances publiques. Avec l'augmentation du nombre de personnes en perte d'autonomie dans les prochaines années, le financement public ne suffira plus », a-t-il souligné lors du congrès Reavie en octobre dernier. Alors que la prise en charge et le financement de la perte d'autonomie seront au cœur de l'agenda social 2019, la Mutualité française a également formulé, en décembre dernier, 21 propositions pour améliorer la qualité de vie de nos aînés.

## VOILE

## APRÈS 5 BELLES ANNÉES D'AVENTURE HUMAINE, LA CARAC MET FIN À SON PARTENARIAT AVEC LOUIS DUC



© Lora Gousse

Le partenariat avec le navigateur est né en 2013 à l'occasion de la Transat Jacques Vabre. S'ensuivirent quatre saisons sportives pendant lesquelles les 380 collaborateurs de la Carac et Louis apprirent à se connaître au travers de défis parfois couronnés de succès, à l'image de cette magnifique 3<sup>e</sup> place sur la Transat Jacques Vabre 2015, comme dans la difficulté... Pendant cinq ans, la Carac a choisi de mettre son engagement dans la course au large au service d'actions solidaires. Pour chaque mille nautique parcouru par le Class40 Carac, 1 euro était reversé aux cinq associations partenaires de la mutuelle. Ainsi la mutuelle a pu leur reverser plus de 46 000 euros de dons, dont 4500 euros à l'occasion de la Route du rhum 2018. La Carac a été fière de porter ce beau projet mais a choisi de se concentrer sur des activités proches de ses métiers. Elle remercie chaleureusement Louis Duc pour son courage et sa détermination à se battre jusqu'au bout!

PLUS D'INFORMATIONS SUR [CARAC.VOILE.FR](http://CARAC.VOILE.FR) | [f CARAC.VOILE](https://www.facebook.com/CARAC.VOILE)

## L'IMAGE



## Soizic Lefèvre

Un grand bravo à Soizic Lefèvre qui a décroché, en septembre dernier, la médaille d'argent au concours complet JeunCav 2018. La Carac soutient la carrière de cette cavalière, de stature internationale, plusieurs fois médaillée aux championnats de France et aux championnats d'Europe de concours complet.

## LA CAMPAGNE



## Le Bleuets de France : aider ceux qui restent

Lancée le 25 octobre dernier, la campagne d'appel au don du Bleuets de France continue. Elle a déjà permis de récolter 1,8 million d'euros. Grâce à cet argent, le Bleuets vient en aide aux combattants d'hier et d'aujourd'hui, aux blessés de guerre, à leurs familles et aux victimes du terrorisme.

**Pour effectuer un don en faveur du Bleuets de France ou obtenir plus d'informations, rendez-vous sur [www.onac-vg.fr](http://www.onac-vg.fr)**

carac à vos côtés

# VIVRE À LA CAMPAGNE, LE NOUVEL ELDORADO ?

Et si l'herbe était vraiment plus verte à la campagne ? **Chaque année, des milliers de citoyens se posent la question et quittent les villes françaises pour s'installer en zone rurale.** Qui sont ces « ex-urbains » ? Quelles sont leurs motivations pour déménager ? Changent-ils vraiment de vie ? *Carac mag* fait le point sur ce phénomène migratoire qui dure... depuis plus de quarante ans.

**C**alme, convivialité, air pur... Depuis les années 1970, la vie à la campagne séduit de nombreux Français. S'il n'existe

pas de statistiques précises, l'Insee estime qu'ils sont 100 000, chaque année, à quitter les villes pour s'installer en zone rurale. Selon Pierre Merlin<sup>1</sup>, professeur émérite d'urbanisme à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, près de 6 millions de Français seraient partis vivre en périphérie des agglomérations (plus de 4 millions) ou dans une commune rurale (près de 2 millions) ces quarante-cinq dernières années. Après deux siècles placés sous le signe de l'exode rural, le début du XXI<sup>e</sup> siècle serait donc celui de l'exode urbain... « Cette expression désigne bien la tendance actuelle. Mais il convient de distinguer deux mouvements distincts, précise Pierre Merlin. La périurbanisation, d'une part, qui est le départ du centre vers la partie externe de l'agglomération. Et la rurbanisation, d'autre part, qui est l'installation de citoyens en

milieu rural, notamment dans des villages, en discontinuité des zones urbaines existantes. »

## UNE MIGRATION PRINCIPALEMENT ÉCONOMIQUE

Premier responsable de ce phénomène migratoire ? Le coût de la vie en ville et notamment du foncier. « Les politiques du logement menées depuis les années 1970, et surtout l'accent mis sur l'accession à la propriété, sont à l'origine de ces mouvements. Les dispositifs mis en place ont créé des conditions telles que cette accession ne peut se faire qu'en périphérie des villes,

où le terrain ne coûte pas cher », affirme Pierre Merlin. Quid de la qualité de vie, du calme et de la proximité avec la nature, régulièrement associés par les Français à la vie en milieu rural et qui les incitent à s'y installer<sup>2</sup> ? « Il faut faire attention aux enquêtes d'opinion. La formulation des questions influe sur les réponses, et les personnes sondées ont tendance à justifier leurs choix a posteriori », juge Pierre Merlin. « Malgré tout, il y a une part de vrai, tempère Jean-Yves Pineau, ex-directeur du collectif Ville-Campagne. Aujourd'hui, les villes sont engorgées et la qualité de vie s'y détériore. Par exemple, elles comptent 15 % de nouveaux allergiques, chaque année, à cause de la pollution. » Il distingue donc deux types de motivation : « Dans le cas de la périurbanisation, il s'agit effectivement d'une stratégie résidentielle. Mais, plus on s'éloigne des centres urbains, plus le nouveau projet de vie est construit autour du futur lieu d'habitation. »

*« Plus on s'éloigne des centres urbains, plus le nouveau projet de vie est construit autour du futur lieu d'habitation. »*

**Jean-Yves Pineau**  
Directeur de l'association  
Les Localos.

## ANALYSE



**PIERRE MERLIN**  
Professeur émérite au sein de l'université Paris I - Panthéon-Sorbonne

### RURBAINS, PÉRIURBAINS : EX-URBAINS

« Le terme néoruraux désigne les citoyens qui s'installent à la campagne. Mais je n'aime pas cette expression parce qu'au final ces personnes ne peuvent être assimilées à de véritables ruraux. La plupart d'entre elles conservent un mode de vie urbain dans les communes où elles s'installent. Je préfère parler de périurbains ou de rurbains, mais ces expressions sont difficiles à employer dans le langage courant. On pourrait tout à fait parler d'ex-urbain. Le préfixe « ex » traduit à la fois la dimension spatiale (hors de la ville) et temporelle (ils ne vivent plus en ville) ».



Le sud de la France figure  
parmi les destinations privilégiées  
des « ex-urbains ».



## TÉMOIGNAGE



**AUGUSTIN GJINI**  
Ingénieur, installé à Quézac (48) depuis novembre 2018.  
« Avec ma femme, nous avons tous les deux grandi à la campagne. Même si nos études et le marché du travail nous ont menés à Toulouse, nous savions qu'un jour nous retournerions y vivre. Ce qui nous a décidés ? La naissance de notre petite fille. Le fait que mon employeur m'autorise à télétravailler a constitué un autre facteur décisif. La rupture a été rude : nous avons perdu nos repères et nous n'avons pas pu choisir notre lieu de vie car le marché locatif est très restreint. Pourtant, nous ne regrettons rien. Nous avons plus d'espace, de temps et de calme. La région est magnifique et les gens très gentils. Nous allons chercher un nouveau logement à proximité d'un collège et d'un lycée. À terme, j'envisage aussi de créer mon entreprise. Nous sommes encore en phase d'adaptation, mais nous savons que nous avons fait le bon choix ! »

### ... LES EX-URBAINS : DES JEUNES ET DES RETRAITÉS

Parmi les Français qui sautent le pas, les retraités et les jeunes couples sont les plus nombreux. Pour ces derniers, l'élément déclencheur est bien souvent la naissance d'un second enfant. Pour offrir à leurs petits un meilleur cadre de vie, les jeunes parents font leurs cartons en direction, principalement, de la campagne environnante.

Quant à ceux qui choisissent de changer de région, ils s'installent, généralement, dans le Sud ou sur le littoral français. « Ces zones-là sont historiquement très attractives. Mais, d'après mon expérience, si un territoire, quelles que soient sa taille et sa localisation, se mobilise pour attirer des habitants, il peut devenir tout aussi attrayant », assure Jean-Yves Pineau. Aujourd'hui directeur de l'association Les Localos<sup>3</sup>, il accompagne les collectivités dans l'élaboration de projets de territoire dynamique. Au programme : développement d'une culture de l'accueil, d'un dispositif de communication à l'intention des « urbains » et, surtout, d'une politique d'accompagnement des nouveaux arrivants. Car entre la vie à la campagne imaginée par les citadins et la réalité une fois installés, l'écart est parfois considérable.

### LA VIE RURALE : MYTHE OU RÉALITÉ ?

« S'installer en milieu rural parce que la vie y est moins chère est un non-sens. La faible densité des transports en commun oblige à l'achat d'une voiture, voire deux,



## LE CHIFFRE

63 %

**des citadins**

qui se sont installés en milieu rural se sont décidés rapidement.

53 % connaissaient mal leur futur lieu de vie.

Source : enquête Ipsos réalisée pour Groupama, mars 2017.

avec les frais que cela implique », pointe Pierre Merlin. Difficile également de trouver un logement dans des zones où l'offre locative est rare, voire inexistante. Enfin, l'isolement, l'absence de services publics et le manque de commerces doivent être pris en compte. « Il faut arrêter d'opposer systématiquement la ville et la campagne, s'agace Jean-Yves Pineau. Aujourd'hui, avec le développement de la fibre, on garde le contact très facilement. Tout le monde a les mêmes références culturelles... » Toujours grâce au numérique, le télétravail s'est développé : certains peuvent désormais s'installer en zone rurale tout en conservant leur emploi. D'autres peuvent créer leur entreprise sur Internet. « En outre, soucieux de maîtriser ce qu'ils mangent et d'améliorer la qualité de l'air qu'ils respirent, beaucoup de citadins privilégient les circuits courts. Ils consomment par exemple des fruits et légumes de saison, bio et, surtout, cultivés à proximité de chez eux », poursuit-il. Sous l'effet de cette prise de conscience écologique, les liens ville-campagne, mis à mal par la mondialisation, se retissent progressivement.



## INVENTER LA VILLE DE DEMAIN

Urbanistes, architectes, élus et habitants des zones concernées doivent donc réinventer, ensemble, la ville de demain. Une ville ouverte sur son territoire et qui préserve les singularités de chaque « arrière-pays ». Un point de vue que partage Pierre Merlin. « Parmi les conséquences de la rurbanisation, la disparition d'espaces agricoles et la perte des spécificités architecturales rurales sont les plus délétères », déplore-t-il. Pour remédier à cette situation et rendre les centres urbains plus attractifs, le P<sup>r</sup> Merlin suggère que les villes du futur combinent l'appétence des Français pour la maison individuelle avec un coefficient d'occupation des sols élevé. « Mais cela ne fonctionnera que si l'État réforme la réglementation et les mécanismes de financement d'aide au logement », conclut-il. ●

1. Auteur de L'Exode urbain, La documentation française, 2009 et du Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, PUF, 7<sup>e</sup> édition, 2015 (avec Françoise Choay).
2. Étude « Territoires ruraux : perceptions et réalités de vie », IFOP pour Familles Rurales, avec le soutien de la MSA, de RTE et de l'Ademe.
3. Les Localos est une association née après la dissolution du Collectif Ville Campagne.

“Parmi les conséquences de la rurbanisation, la disparition d'espaces agricoles et la perte des spécificités architecturales rurales sont les plus délétères.”

**Pierre Merlin**

Professeur émérite, université Paris I - Panthéon-Sorbonne.

## DÉCRYPTAGE

**La périurbanisation gagne du terrain**

Les derniers chiffres publiés par l'Insee en décembre 2017 sont sans appel : la périurbanisation l'emporte sur la rurbanisation. Entre 2011 et 2016, la croissance de la population a été la plus importante dans les couronnes des grands pôles urbains : + 0,8 % par an. Nantes, Toulouse, Bordeaux, Montpellier ou encore Lyon sont les métropoles les plus concernées.

En revanche, le dynamisme des petites et moyennes aires urbaines marque le pas. Sur la période étudiée, la population stagne, voire diminue, dans leurs zones périphériques. Même constat pour les communes isolées, qui ont perdu en moyenne 0,2 % de leur population par an.

Source : Insee, chiffres de la population française, commune par commune, 2016.

**APPEL À TÉMOIGNAGES**

INVESTIR DANS L'ART : C'EST LE THÈME DU PROCHAIN DOSSIER ! VOUS AVEZ INVESTI UNE PARTIE DE VOS ÉCONOMIES DANS UNE ŒUVRE D'ART ? FAITES-NOUS PART DE VOTRE EXPÉRIENCE.

magazine@carac.fr



HENRI LE PARGNEUX,  
DIRIGEANT DE TI'HAMEAU

## “ACCOMPAGNER LES PERSONNES HANDICAPÉES VERS L'AUTONOMIE”

### LE CHIFFRE

80

**logements** ont été construits avec l'aide de Ti'Hameau, dont 38 à destination de personnes en manque d'autonomie, à Caen (14), Le Havre (76), La Souterraine (23) et Cherbourg (50).

### TI'HAMEAU

**Créée en 2005, Ti'Hameau imagine des solutions d'habitat collectif** qui répondent aux besoins spécifiques des personnes en manque d'autonomie. Elle accompagne les bailleurs sociaux, collectivités territoriales, associations, etc. qui souhaitent mener une réflexion poussée sur le handicap dans le cadre d'un projet immobilier. En 2015 et 2016, Ti'Hameau a bénéficié de l'accompagnement de l'incubateur Antropia ESSEC. La Carac appuie l'action de cet accélérateur d'entreprise qui poursuit un double objectif : soutenir l'émergence d'entreprises sociales pérennes et faire émerger des projets sociaux sur des besoins spécifiques peu ou mal couverts.

**Proposer des logements adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap pour les aider à prendre ou reprendre leur autonomie. C'est la mission de Ti'Hameau. Henri Le Pargneux, dirigeant de l'entreprise, nous en dit plus.**

### Comment est née l'idée de Ti'Hameau ?

**HENRI LE PARGNEUX :** Tout a commencé lorsque le beau-frère du fondateur de Ti'Hameau, en situation de grande dépendance, a souhaité quitter le domicile de ses parents. Après des mois de recherche, le constat est sans appel : l'offre de logements adaptés aux personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie n'est pas suffisante, pour ne pas dire quasi inexistante. Ti'Hameau cherche alors à remédier à cette situation.

### L'intégration sociale est au cœur de vos projets...

**H.L.P. :** Tout à fait. Trop souvent le manque d'autonomie va de pair avec l'isolement social. La plupart des projets immobiliers auxquels je contribue se situent donc en centre-ville. Pour une véritable intégration des personnes en manque d'autonomie dans la résidence, je préconise également qu'un tiers des logements leur soient réservés et la création d'espaces communs. Mais cela ne suffit pas. Pour les accompagner réellement sur le chemin de l'autonomie, le bâti doit être adapté aux spécificités de

leur handicap. Les personnes malvoyantes n'ont évidemment pas les mêmes besoins que les personnes tétraplégiques. Enfin, nous pouvons proposer, sur place, un service d'aide humaine qui intervient en relais des proches et/ou des auxiliaires de vie.

### Quels sont vos projets pour 2019 ?

**H.L.P. :** Ils sont nombreux. Si je devais n'en choisir qu'un, ce serait « Diversités ». Ce projet prévoit la construction d'une cinquantaine de logements, en partie réservés à des jeunes retraités ainsi qu'à des personnes atteintes du syndrome d'Asperger. Au sein de la copropriété, un espace de coworking spécialement conçu accueillera les résidents autistes ainsi que toute autre personne à la recherche d'un espace de travail. Ce tiers lieu comprendra également un café-rencontres ouvert à tous. Après un an et demi d'études préparatoires, nous sommes à la recherche d'un terrain pour lancer la construction du site pilote, à Lyon.



PLUS D'INFORMATIONS SUR [TI-HAMEAU.COM](http://TI-HAMEAU.COM)

# FONDATION D'ENTREPRISE CARAC :

## OBTENIR UN FINANCEMENT, MODE D'EMPLOI

### Vous avez un projet ? Vous êtes à la recherche d'un financement ?

Chaque année, la Fondation d'entreprise Carac soutient des initiatives pour transmettre l'Histoire et la mémoire et qui font preuve de solidarité envers le monde combattant. **Pour déposer votre candidature, suivez le guide !**



### Quelles structures ?

Associations, collectivités locales, institutions, organismes territoriaux et entreprises culturelles peuvent soumettre des projets\* à la Fondation d'entreprise Carac.

\*Les initiatives à caractère individuel ne sont pas financées.



### Quels critères de sélection ?

Pour être financé, votre projet doit être conforme aux objectifs de la Fondation : transmettre l'Histoire et la mémoire et faire preuve de solidarité envers les combattants d'hier et d'aujourd'hui.

Ensuite, il doit respecter les trois critères suivants :

- **Intégrer** une forte dimension pédagogique,
- **Cibler** un large public,
- **Proposer** des actions dont les objectifs sont clairement identifiés et dont la faisabilité (technique et financière) est avérée.

Enfin, l'originalité du projet ainsi que la période traitée (de la Première Guerre mondiale à nos jours) seront prises en compte dans l'analyse de votre candidature.



### Comment déposer votre candidature ?

Pour déposer un dossier, rien de plus simple :

- Rendez-vous sur le site [carac.fr](http://carac.fr), rubrique Fondation Carac, « Présenter votre projet ».
- Si votre dossier remplit tous les critères de sélection, la Fondation vous contactera. L'objectif : en savoir plus sur votre projet.
- Votre candidature, après étude par le comité de présélection, sera examinée par le Conseil d'administration de la Fondation. Ce dernier valide définitivement la liste des projets financés ainsi que le montant des financements alloués.
- Si votre projet est retenu, vous êtes contacté par les services de la Carac pour la signature de la convention, et le partenariat peut débuter !



© Tristan Paviot



DANS CHAQUE NUMÉRO, L'UN DE NOS CONSEILLERS VOUS DIT TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA RÉGLEMENTATION, LES CONTRATS, ETC.



**DES QUESTIONS ?**  
POSEZ-LES À VOTRE CONSEILLER, VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ,  
AU N° CRISTAL  
0 969 32 50 50  
(APPEL NON SURTAXÉ)  
OU VIA VOTRE ESPACE ADHÉRENT

*“Le véritable atout de Carac Épargne Plénitude réside dans ses garanties d'assistance.”*

**C**'est un fait, la dépendance a un coût. Pour les personnes qui en sont victimes et pour leurs proches. Selon la Mutualité française<sup>1</sup>, le reste à charge mensuel d'une personne très dépendante qui vit en Ehpad serait de 2 000 euros. Pour aider nos adhérents à anticiper les effets d'une éventuelle perte d'autonomie et ainsi préserver leur entourage de ses conséquences financières, nous avons imaginé un produit d'épargne dédié : Carac Épargne Plénitude.

**Ce contrat d'assurance vie monosupport en euros allie sécurité des sommes investies et souplesse de la gestion.** Contrairement aux garanties de prévoyance classiques, l'épargne est accessible à tout moment. Autrement dit, il n'est pas nécessaire de justifier d'un état de dépendance pour procéder au rachat de tout ou partie du capital. Comme pour toute assurance vie, l'argent n'est pas investi à fonds perdus. En cas de décès du souscripteur, l'épargne est reversée au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) dans le contrat.

**Mais le véritable atout de Carac Épargne Plénitude réside dans les garanties d'assistance<sup>2</sup> qu'il propose.** Concrètement, ces services prennent essentiellement la forme d'un soutien humain. Car la perte d'autonomie s'accompagne généralement d'une situation d'isolement social. Assistance psychologique, bilan social, conseil d'un ergothérapeute pour l'adaptation du domicile... figurent parmi les aides proposées aux personnes dépendantes. Acteurs essentiels de la chaîne de soutien de proximité, les aidants familiaux n'ont pas été laissés de côté : information, aide à la décision... sont autant de services dont ils peuvent bénéficier. ●

1. Observatoire 2018 sur le financement du vieillissement et de la perte d'autonomie, octobre 2018.

2. Prime annuelle de l'ordre de quelques euros par an (4,20 euros en 2018).



PLUS D'INFORMATIONS SUR [CARAC.FR](http://CARAC.FR)

carac à vos côtés

## SE PRÉMUNIR CONTRE LA PERTE D'AUTONOMIE, AVEC CARAC ÉPARGNE PLÉNITUDE

**La perte d'autonomie liée à l'âge constitue aujourd'hui une préoccupation majeure des Français.** Résultat : l'offre en contrat de prévoyance « dépendance » ne cesse de s'étoffer sur le marché assurantiel. Avec Carac Épargne Plénitude, votre mutuelle vous propose une autre manière d'anticiper les conséquences de ce risque. Le point avec Olivier Beaufils, responsable du réseau commercial Carac.

### CARAC ÉPARGNE PLÉNITUDE, MODE D'EMPLOI

Être âgé de plus de 18 ans et effectuer un premier versement de 1 000 euros sont les deux conditions sine qua non pour ouvrir une garantie Carac Épargne Plénitude. Pour souscrire un produit de ce type, mieux vaut prendre rendez-vous avec un conseiller mutualiste Carac. Il fera le point avec vous sur vos besoins et vos attentes. Il vous aidera également à choisir la meilleure option pour l'alimenter : reprendre une épargne existante, mettre en place un virement programmé...



# LES BÉNÉVOLES, PLUS NOMBREUX, DONNENT D'AVANTAGE DE LEUR TEMPS

Parue en octobre 2018, l'enquête sur le bénévolat en France, menée par le Centre de recherche sur les associations et le CSA, dresse un état des lieux de l'engagement bénévole. Retour sur les principaux chiffres clés.

22 

**millions de personnes,** âgées de 18 ans et plus exercent une activité bénévole en France. En 2002, l'enquête Vie associative 2002 de l'Insee, estimait à 12,5 millions environ, le nombre de bénévoles.

93 %  
**des bénévoles**

pratiquent leur activité au sein d'une association, qu'ils en soient membres ou non, et 7 % au sein d'une structure non associative (organisme municipal, établissement scolaire...). Deux bénévoles sur 3 s'investissent auprès de plusieurs organisations.

68 à 75  
**heures**

C'est la durée moyenne annuelle d'une participation bénévole, selon la variante d'estimation retenue. Un bénévole senior consacre en moyenne 100 à 111 heures par an.



1/4

**des bénévoles** ne sont pas adhérents de l'association pour laquelle ils réalisent différentes missions.

## Les bénévoles Français s'investissent principalement dans :



## CARAC À LA UNE

### Séminaire de l'UNAPEI

Le 29 mars, la Carac sera présente à la Maison de la RATP, à Paris, et rencontrera les présidents et directeurs d'associations UNAPEI lors du Séminaire de l'UNAPEI.

### Salon des seniors

Du 3 au 6 avril 2019, la Carac sera présente au Salon des seniors, à Paris, sur le stand F10. Plusieurs conférences sur la présentation de la retraite, l'épargne et la perte d'autonomie seront animées par des experts Carac. Retrouvez le programme et votre invitation gratuite sur [Carac.fr](http://Carac.fr)

### Forum Finance

Le 4 avril, la Carac participe au Forum Finance La Tribune, à Lyon, à la table ronde « Transparence : la finance enfin responsable ? »

### Congrès de l'UNAPEI

À Lyon, Claude Tarall interviendra lors d'une table ronde et la Carac sera représentée sur son stand du 23 au 25 mai 2019, pour le 59<sup>e</sup> Congrès de l'UNAPEI.

### Festival de l'ODP

Du 6 au 9 juin 2019, la Carac est mécène du festival de l'Œuvre des pupilles, qui aura lieu à Talence. Programmation des artistes en cours.

### Rendez-vous d'avenir

À l'occasion des 95 ans de la Carac, des rencontres entre adhérents et futurs adhérents Carac seront organisées en avril, mai, juin et octobre 2019.

### Assemblée générale de la Carac

Le 20 juin 2019, les délégués de la Carac se réuniront à l'Assemblée générale de la Carac.



En 2018, la Mission du Centenaire a coordonné avec ses partenaires nationaux et internationaux les grands temps forts des commémorations.

© Mission du Centenaire

INSPIRATION

# ENTRE PASSÉ ET PRÉSENT, UNE PASSERELLE À CONSTRUIRE POUR LES JEUNES

La cérémonie du centenaire de l'armistice, le 11 novembre 2018, à Paris, a constitué le point d'orgue des commémorations organisées par la **Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale** depuis 2012, dont la **Carac** est l'un des membres fondateurs.

« Plus que jamais, je suis convaincu que la guerre est finie. Les armes sont déposées, on ne les reprendra pas. » Nous sommes à Paris, le 11 novembre 2018. Sous l'Arc de triomphe, à côté de la tombe du soldat inconnu, des lycéens de l'académie de Créteil lisent des lettres de poilus devant plus de 4 000 personnes, dont plus de 80 dignitaires étrangers. La jeune génération qui évoque le conflit aux 18 millions de morts fut l'un des temps forts de la commémoration du centenaire de l'armistice de 1918, organisée par la Mission du Centenaire, dont la Carac est l'un des membres fondateurs.

## UNE CÉRÉMONIE DE PORTÉE INTERNATIONALE

Cet événement, diffusé dans le monde entier et unanimement salué pour son émotion et sa sobriété, a été le point d'orgue du cycle commémoratif organisé par la Mission du Centenaire depuis 2012. En 2018, cette dernière a coordonné et réalisé, avec ses partenaires nationaux et internationaux, les grands temps forts de la commémoration de l'armistice. « Nous avons notamment organisé, en étroite collaboration avec les

## LE CHIFFRE

6 000

La Mission du Centenaire pour 2013-2018 a labellisé plus de **6 000 projets** territoriaux ainsi que 2 000 projets pédagogiques.

## CONCOURS

### La Carac, mécène des “enfants pour la paix”...

Parmi les projets pédagogiques subventionnés par la Fondation Carac figure le concours « Les enfants pour la paix », ouvert aux classes de CM2. D'ici au printemps prochain, les élèves inscrits doivent réaliser une enquête historique sur le monument aux morts de leur commune, rédigée sous la forme d'un article de presse. Remise des prix en juin.

Britanniques, la cérémonie du centenaire de la bataille dite d'Amiens le 8 août », rappelle Alexandre Lafon, conseiller pour l'action pédagogique et conseiller historique de la Mission du Centenaire. Début novembre, la mission a également orchestré la semaine d'itinérance mémorielle du président de la République, Emmanuel Macron, sur les hauts lieux de la Grande Guerre, de Strasbourg à Compiègne.

### UNE VISÉE PÉDAGOGIQUE

Partenaire de la mission centenaire depuis 2012, la Carac lui apporte un important appui logistique et financier. Par le biais de sa fondation, elle a financé plusieurs projets pédagogiques (cf. encadré). « À travers les célébrations du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, nous avons à cœur de réussir le travail de transmission auprès des jeunes générations, précise Alexandre Lafon. Nous avons voulu construire avec eux une passerelle entre le passé et le présent, entre la Grande Guerre et la paix aujourd'hui. » L'histoire ne s'arrête pas là. En mai prochain, la Mission du Centenaire organisera un colloque sur l'histoire du monde combattant et ses perspectives après ce centenaire. ●



En lien étroit avec les collectivités locales et les services de l'État, la Mission du Centenaire a notamment coordonné l'itinérance du président de la République sur les hauts lieux de la mémoire de la Grande Guerre.

## SYMBOLE

### ... Et des “jardins de la paix”

Un jardin écossais à Arras, un autre, allemand, sur le Chemin des Dames... Des ressortissants des pays belligérants ont aménagé 12 jardins sur les lieux mêmes des combats de la Première Guerre mondiale. Inaugurés en novembre 2018, ces « jardins de la paix » incarnent un symbole d'espoir : faire pousser la vie sur des champs de bataille où tant de soldats ont péri.

# “MON ENGAGEMENT M'A APPRIS À RESTER HUMBLE”

**YVES DANIEL**, PREMIER VICE-PRÉSIDENT DE L'ŒUVRE DES PUPILLES ORPHELINS ET FONDS D'ENTRAIDE DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE (ODP)

En retraite depuis 2015, le colonel **Yves Daniel** reste fortement investi dans le réseau associatif des sapeurs-pompiers. Il accompagne, avec l'ensemble des membres de l'ODP, les sapeurs-pompiers en situation de précarité ainsi que les familles de ceux qui ont disparu.

PLUS D'INFORMATIONS SUR  
WWW.POMPIERS.FR/OEUVRE-DES-PUPILLES



e DR

*“À mes yeux, les relations humaines sont essentielles. En tant que personne, sapeur-pompier et manager, je suis toujours resté attentif aux difficultés de mes proches, mes collègues et/ou leurs familles. Il était donc naturel pour moi de m'investir dans le réseau associatif des sapeurs-pompiers, et de poursuivre cet engagement à la retraite.”*

*“Mon engagement m'a appris à rester humble. C'est indispensable pour assumer ce type de responsabilité.”*

*“Lorsqu'un jeune nous remercie parce qu'il estime que nous avons aidé sa famille à se reconstruire, voilà qui donne un sens à notre action. Ces retours m'incitent à m'investir encore et toujours !”*

*“Nous sommes à l'écoute des gens pour leur proposer, sans leur imposer, des solutions pertinentes.”*



VOUS AUSSI VOUS  
ÊTES ENGAGÉ ?  
TÉMOIGNEZ !  
MAGAZINE@CARAC.FR

## BIOGRAPHIE

**1975**

S'engage comme  
**sapeur-pompier volontaire**

**1980**

Entre dans le **réseau  
associatif des sapeurs-  
pompiers**

**2000**

Deviens **vice-président de  
la Fédération nationale des  
sapeurs-pompiers** de France

**2006**

Élu **administrateur de l'Œuvre  
des pupilles orphelins** et  
fonds d'entraide des sapeurs-  
pompiers de France